



Mertzig, le 26 février 2021

Ministère de l'Environnement, du Climat et du
Développement durable
Madame la Ministre

4, Place de l'Europe
L-1499 Luxembourg

MECDD 004861 05MAR2021

Objet : Demande de classement « Natura 2000 » d'une surface boisée « Säitert » à Mertzig

Madame la Ministre,

Par la présente le Collège des Bourgmestre et Échevins a l'honneur de vous soumettre une demande de classement « Natura 2000 » d'une surface boisée « Säitert » située sur le territoire de la Commune de Mertzig.

En effet, un tel projet de classement a été présenté par des agents de votre ministère lors d'une séance de travail qui a eu lieu en date du 08 octobre 2020 à Mertzig. Lors de cette entrevue les conseillers communaux de Grosbous et de Mertzig ont pu se faire une image de l'envergure de ce classement, comme le projet affecte des sites différents répartis sur le territoire de ces deux communes. L'aménagement de sentiers didactiques et l'élaboration d'une campagne de sensibilisation ont également fait objet de la réunion.

Suite à cette séance de travail, le Conseil communal de Mertzig a avisé favorablement le projet sur son territoire en sa séance du 26 novembre 2020.

A titre d'information, le projet d'un cimetière forestier adjacent à cette nouvelle zone « Natura 2000 » à Mertzig a été approuvé par le Conseil communal dans cette même séance, et autorisé par la suite sous le numéro 94618.

Dans l'attente de vous lire, Madame la Ministre, l'assurance de notre haute considération.

Pour le Collège des Bourgmestre et Échevins,

Bourgmestre
Mike Poiré



Secrétaire
Aender Schroeder

Annexes :

- Avis favorable du Conseil communal (Délibération du 26 novembre 2020) ;
- Documentation / Présentation du projet
- Plan de délimitation

Séance publique du 26 novembre 2020

Date de l'annonce publique: 20 novembre 2020

Date de convocation des conseillers: 20 novembre 2020

Présents Mike Poiré / Bourgmestre, Stefano D'Agostino, Isabelle Elsen-Conzemius / Échevins
Amaro Garcia Gonzalez, Luc Weiler, Mady Bormann-Weber, Fernando Ferreira,
Myriam Hansen / Conseillers
Aender Schroeder / secrétaire communal

Excusé(e)s //

Point de l'ordre du jour: 09 // Projet « Natura 2000 » / Säitert à Mertzig

En application de la loi modifiée du 24 juin 2020 portant introduction de mesures temporaires relatives à la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 et à la loi modifiée du 27 mars 2018 portant organisation de la sécurité civile dans le cadre de la lutte contre le Covid-19, les conseillers suivants ont participé à la séance en visioconférence:

- Stefano D'Agostino, Isabelle Elsen-Conzemius / Échevins
- Amaro Garcia Gonzalez, Luc Weiler, Mady Bormann-Weber, Fernando Ferreira / Conseillers

Le Conseil communal,

Vu le site remarquable « Säitert » situé aux abords de limite communale à Mertzig ;

Vu le projet « futur site - Natura 2000 – Säitert/Mertzig » élaboré par le Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable / Gestion des ressources naturelles ;

Vu la présentation dudit projet au Conseil communal en date du 08 octobre 2020 à Mertzig ;

Vu la délimitation arrêtée suite à cette présentation ;

Vu la proposition du Collège des Bourgmestre et Échevins de classer le site tel que présenté et proposé en zone « Natura 2000 » tout en tenant compte des projets en place et en élaboration, notamment le cimetière forestier ;

Vu la directive 92/43/CEE du Conseil [des communautés européennes], du 21 mai 1992, concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages ;

Vu la loi du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles ;

Vu la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

décide unanimement

de classer le site tel que présenté et proposé en zone « Natura 2000 » tout en tenant compte des projets en place et en élaboration, notamment le cimetière forestier,

et prie les autorités supérieures pour approbation.

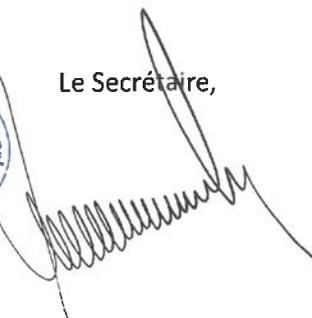
Le Conseil communal,
Pour extrait conforme,

Mertzig, le 09 décembre 2020

Le Bourgmestre,



Le Secrétaire,



Mertzig, le 23 octobre 2020

Mike Poiré, Bourgmestre

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Administration du cadastre
et de la topographie



map.geoportail.lu
Le géoportail national du Grand-Duché du Luxembourg



www.geoportail.lu est un portail d'accès aux informations géolocalisées, données et services qui sont mis à disposition par les administrations publiques luxembourgeoises. Responsabilité: Malgré la grande attention qu'elles portent à la justesse des informations diffusées sur ce site, les autorités ne peuvent endosser aucune responsabilité quant à la fidélité, à l'exactitude, à l'actualité, à la fiabilité et à l'intégralité de ces informations. Information déposée de foi publique.
Droits d'auteur: Administration du Cadastre et de la Topographie. <http://g-o.lu/copyright>

Echelle approximative 1:5000



<http://g-o.lu/3/zwCc>



